



**UNITED
NATIONS**

EP

UNP/MED WG.623/2



**NATIONS UNIES
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

15 avril 2025
Original : Anglais

Réunion des points focaux nationaux de l'INFO/RAC

Palerme, Italie, 20-21 mai 2025

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leur exemplaire en réunion et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

PNUE/PAM
INFO/RAC - Rome, 2025

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion

2. La réunion sera ouverte le mardi 20 mai 2025 à 9h30 par les représentants du pays hôte et de l'INFO/RAC.
3. Tous les points focaux de l'INFO/RAC ont été invités à participer à la réunion ou à désigner leurs représentants.

Document(s) d'information présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.623/Inf. 1	Liste provisoire des participants

Point 2 de l'ordre du jour Questions organisationnelles

2.1. Règlement intérieur

4. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquera *mutatis mutandis* à cette réunion.

2.2. Élection des membres du bureau

5. Dans le respect du principe de la répartition géographique équitable, la réunion élit parmi les représentants des parties contractantes un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

6. L'*ordre du jour provisoire* publié sous la cote UNEP/MED WG.623/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion sera également invitée à examiner et à adopter le calendrier proposé à la fin du présent document.

2.4. Organisation du travail

7. Il est proposé que la réunion se tienne en sessions quotidiennes de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h, sous réserve d'ajustements si nécessaire.
8. Il est attendu que la réunion aborde tous les points de l'ordre du jour dans le cadre des de l'ordre du jour.

9. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. L'interprétation simultanée sera disponible pour toutes les sessions plénières.

Document(s) de travail présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNP/MED WG.623/1	<i>Ordre du jour provisoire</i>
UNP/MED WG.623/2	<i>Ordre du jour provisoire annoté</i>
Document(s) d'information présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.623/Inf.2	<i>Liste provisoire des documents</i>

Point 3 de l'ordre du jour. Programme de travail sur la gestion des connaissances, l'information et la communication 2024-2025 : État de la mise en œuvre

10. Se référant principalement au document UNEP/MED IG.26/22 (Décision IG. 26/14), l'INFO/RAC présentera l'état de la mise en œuvre des activités menées au cours de l'année écoulée en soulignant les principales réalisations et les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre du Programme de travail 2024-2025 du PAM/PNUE.
11. Il est attendu des participants qu'ils commentent et prennent note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités menées et qu'ils fournissent des conseils conformément au mandat des points focaux de l'INFO/RAC.

Document(s) de travail présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNP/MED WG.623/3	<i>Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail sur la gestion des connaissances, l'information et la communication 2024-2025</i>
Document(s) d'information présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.623/Inf. 3	<i>Décision IG.26/14 - Programme de travail et budget pour 2024-2025</i>

Point 4 de l'ordre du jour. Gestion des données et flux de données mis en œuvre pour les rapports du PNUE/PAM en vue d'une intégration dans la plateforme de gestion des connaissances.

12. En se référant au document UNEP/MED WG.623/4, l'INFO/RAC présentera les principaux éléments de la stratégie de gestion des connaissances du PAM, document qui sera soumis comme décision à la COP25, en capitalisant sur la prochaine période biennale pour intégrer la vision des Parties contractantes et tester pleinement la Plateforme de gestion des connaissances.
13. En référence au document UNEP/MED WG.623/Inf. 5, lors de la session de formation sur le système de rapport BCRS qui permettra à tous les PF de l'INFO/RAC d'accéder et d'avoir les éléments de base pour naviguer dans le système, une image complète de l'état de mise en œuvre du rapport sera fournie pour discuter des obstacles, du manque de données, de la mise en œuvre de la politique de données et de la fréquence du rapport.
14. En référence au document UNEP/MED WG.623/Inf. 6, lors de la session de formation sur le système d'information IMAP qui permettra à tous les PF de l'INFO/RAC d'accéder et d'avoir les

éléments de base pour naviguer dans le système, une image complète de l'état de la mise en œuvre de la notification sera fournie pour discuter des obstacles, du manque de données, de la mise en œuvre de la politique de données et de la fréquence de la notification.

15. En référence au document UNEP/MED WG.623/Inf. 7, au cours de la session de formation sur le système de notification des BNB qui permettra à tous les PF de l'INFO/RAC d'accéder au système et de disposer des éléments de base pour y naviguer, une image complète de l'état de la mise en œuvre de la notification sera fournie pour discuter des obstacles, du manque de données, de la mise en œuvre de la politique en matière de données et de la fréquence de la notification.
16. Les représentants des Parties contractantes seront invités à fournir leurs commentaires et contributions sur les documents fournis et à les compléter par des informations locales sur l'état de la notification dans leur pays, en assurant une coopération efficace avec les utilisateurs de l'IMAP, du BCRS et de la BNB, le cas échéant.

Document(s) de travail présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNP/MED WG.623/4	<i>Stratégie de gestion des connaissances du PAM pour la mer Méditerranée</i>
Document(s) d'information présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.623/Inf. 4	<i>Système de notification de la convention de Barcelone (BCRS) : état de la mise en œuvre de la notification et</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 5	<i>Système d'information du programme intégré de suivi et d'évaluation (IMAP) : rapport sur l'état</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 6	<i>Système de rapports sur le budget national de référence (BNB) : rapport sur l'état de la mise en œuvre et les prochaines étapes</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 7	<i>Leçons tirées et expérience acquise de l'utilisation des normes de données (DS) et des dictionnaires de données (DD) de l'IMAP InfoSystem pour l'OE10 de l'IMAP (déchets marins) pour les besoins de la préparation du QSR MED 2023</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 8	<i>La voie à suivre pour la mise à jour des dictionnaires de données et des normes de données (IC 1, 2 concernant les habitats benthiques, IC 3, 4 et 5 concernant les mammifères marins, les tortues marines et les oiseaux de mer, IC 24 concernant les déchets marins).</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 9	<i>La voie à suivre pour affiner les dictionnaires de données et les normes de données relatives à l'eutrophisation et à la pollution Indicateurs communs IMAP</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 10	<i>La voie à suivre pour affiner les dictionnaires de données et les normes de données relatives aux indicateurs communs IMAP sur les déchets marins.</i>
UNEP/MED WG.623/Inf. 11	<i>La voie à suivre pour affiner les dictionnaires de données et les normes de données relatives aux</i>

	<i>indicateurs communs IMAP de la côte et de l'hydrographie</i>
--	---

Point 5 de l'ordre du jour. Stratégie de communication opérationnelle du PAM 2026-2027 : activités de communication après le 50e anniversaire du PAM

14. Se référant principalement aux documents UNEP/MED WG.623/Inf.11, l'INFO/RAC présentera la mise à jour de la Stratégie opérationnelle du PAM pour l'exercice biennal 2026-27, en mettant l'accent sur les activités pour l'anniversaire du PAM50 et le suivi lié au prochain Programme d'action.
15. Les représentants des parties contractantes seront invités à faire part de leurs commentaires et contributions sur le document et à le compléter, le cas échéant.

Document(s) d'information présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.623/Inf.12	<i>Stratégie de communication opérationnelle du PAM/PNUE : mise à jour pour la période biennale 2026-27</i>

Point 6 de l'ordre du jour. Projet de programme de travail du PAM/PNUE 2026-2027 : activités liées à la gestion des connaissances, à l'information et à la communication

18. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG. 623/11 *Projet de programme de travail 2026/2027 sur la gestion des connaissances, l'information et la communication.*
19. Les représentants des Parties contractantes seront invités à fournir leurs commentaires et contributions sur le document et à le compléter, le cas échéant. Sur la base des commentaires et des recommandations de la réunionle Secrétariat élaborera une nouvelle version du document après la réunion, qui servira de base aux activités de l'INFO/RAC à intégrer dans le programme de travail global du PAM/PNUE pour 2024-2025 qui sera soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour adoption, le cas échéant.

Document(s) de travail présentant un intérêt particulier pour ce point de l'ordre du jour	
UNP/MED WG.623/5	<i>Projet de programme de travail 2026/2027 sur la gestion des connaissances, l'information et la communication.</i>

Point 8 de l'ordre du jour. Autres questions

20. Sous ce point de l'ordre du jour, l'assemblée sera invitée à soulever et à discuter d'autres questions qui pourraient nécessiter une attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Point 9 de l'ordre du jour. Conclusions et recommandations

21. La réunion sera invitée à examiner et à adopter les conclusions et recommandations préparées par le Secrétariat et soumises par le Rapporteur.

Point 10 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

22. La clôture de la réunion est prévue pour le 21 mai 2025, à 13h00.

CALENDRIER PROPOSÉ

JOUR 1 : mardi 20 mai 2025

09.00 - 9.30	<i>Accueil des participants et inscription</i>
09.30 - 10.00	Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion Point 2 de l'ordre du jour. Questions organisationnelles
10.00 - 10.30	Point 3 de l'ordre du jour. <i>Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail sur la gestion des connaissances, l'information et la communication 2024-2025</i>
10.30 - 10.45	<i>Pause café</i>
10.45 - 13.00	Point 4 de l'ordre du jour. <i>Gestion des données et flux de données mis en œuvre pour les rapports du PNUE/PAM en vue d'une intégration dans la plate-forme de gestion des connaissances</i>
13.00 - 14.30	<i>Déjeuner</i>
14.30 - 15.45	Point 4 de l'ordre du jour. <i>Gestion des données et flux de données mis en œuvre pour les rapports du PNUE/PAM en vue d'une intégration dans la plate-forme de</i>
15.45 - 16.00	<i>Pause café</i>
16.00 - 17.00	Point 5 de l'ordre du jour. <i>Stratégie opérationnelle de communication du PAM 2026-2027 : activités de communication après le 50e anniversaire du PAM</i>

JOUR 2 : Mercredi 21 mai 2025

09.00 - 10.30	Point 6 de l'ordre du jour. <i>Projet de programme de travail du PAM/PNUE 2026/2027 : activités liées à la gestion des connaissances, à l'information et à la communication</i>
10.30 - 11.00	<i>Pause café</i>
11.00 - 12.00	Point 7 de l'ordre du jour. Autres questions Point 8 de l'ordre du jour. Conclusions et recommandations Point 9 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion